

**Face aux suppressions d'emplois et aux ré-organisations,
M. Halbique ose affirmer :
« Soyez bien content d'avoir un emploi ! »**

Le CTL de ce jour (2nde convocation) était le traditionnel rendez-vous annuel de déclinaison des suppressions d'emplois. Pour mémoire, ce sont 1591 nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP qui sont actées pour 2018 et c'est « grâce » à la création du CSRH le 01/01/2019 à St-Brieuc que la direction des Côtes d'Armor peut afficher une progression de +12 emplois.

Mais la réalité est bien sûr toute différente, et nous sommes comme tous les départements, sous le coup de la baisse des moyens de fonctionnement.

Une fois encore, les suppressions d'emplois sont inacceptables et ne peuvent que détériorer l'exercice des missions et les conditions de travail.

Dans ce cadre, Solidaires Finances Publiques 22 et CGT Finances Publiques 22 ont décidé de boycotter activement ce CTL « suppressions d'emplois ». Loin de vouloir pratiquer la politique de la chaise vide, nous nous sommes rendu à la direction pour porter nos revendications, et accompagnés de collègues du CDIF de St-Brieuc qui ont ainsi pu exprimer leurs inquiétudes et mécontentements.

Ainsi, ont été soulignés :

- l'absence d'anticipation et de visibilité des réorganisations de la part de la DG ce qui ne permet pas aux collègues de se projeter quant à leur avenir professionnel et personnel en cas de réorganisation de service ou de suppression de poste.

- les GT fusion SIP/CDIF locaux (les GT nationaux ayant été plus que tardif) n'auront lieu que début janvier 2018 alors même que la campagne nationale de mutation est désormais ouverte et se terminera le 24 janvier... Les collègues sont donc dans l'expectative et n'auront que très peu de jours pour faire un choix quant à leur devenir.

- le fait que les emplois du futur CSRH et les emplois « cellules foncières » ne seront pas accessibles précisément dans le cadre du mouvement local. Les collègues seront donc affectés au bon vouloir du directeur et des chefs de service car affectés DIRECTION (CSRH) ou SIP (cellules foncières).

- le fait que les formations pour les futurs agents du CSRH de St-Brieuc seront délivrées à Rennes ou Nantes (voire plus loin) selon la note adressée par la direction locale. Nous nous sommes étonnés que ces formations ne se dérouleront pas en local vu le nombre d'agents à former (questions de coût et d'intérêt pour les agents). La réponse : « les bases école informatique ne sont pas mobiles » ce qui à l'heure du tout numérique est un comble !!!

- l'incertitude générale des agents quant aux orientations nationales relatives à la DGFIP et à ses missions de services publics.

- l'impossibilité pour les agents de donner leur opinion quant aux réorganisations des services et des missions alors que ce sont bien eux qui au quotidien se coltinent la dégradation du service rendu aux usagers.

Face aux témoignages des collègues, M. Halbique a eu une réaction étonnante sur le mode : «Soyez bien content d'avoir un emploi, d'être fonctionnaire et d'être plutôt bien payé ». C'est peu de dire qu'il y a loin entre les attentes des collègues concernant leurs conditions de travail et le minimum de garanties attendues dans le cadre des réorganisations, et la vision directionnelle qui prend les agents pour des pions !!!